

Résiliation du contrat de travail d'un commun accord

Entre les soussignés:

La société ayant son siège social à,
représentée par Madame/Monsieur

ci-après désigné « l'employeur »

et

Madame/Monsieur demeurant(e) à

ci-après désigné « le salarié »,

il a été convenu ce qui suit :

Le contrat de travail liant Madame/Monsieur à la société
..... est résilié d'un commun accord des parties avec effet au
.....

Chacune des parties déclare comprendre le sens et la portée de la présente convention et que son consentement n'a été soumis à aucune contrainte.

Les parties reconnaissent qu'elles se sont acquittées mutuellement de toutes les obligations qui résultent ou pouvant résulter du contrat de travail.

Fait en double exemplaire à, le

Signature de l'employeur

Signature du salarié